

DOSSIER TECHNIQUE

L'ours communicateur



Association ARTUS - BP 50 - 41353 VINEUIL Cedex

CHRONOLOGIE

"le mécène le plus original de France" (TF1)

- 1983** - Plusieurs associations françaises de protection de la nature créent, dans le seul souci d'assurer la conservation de l'ours brun en France, une coordination nationale : le Groupe Ours.
- 1985** - Roland GUICHARD, alors directeur d'un comité départemental de l'environnement (émanation du conseil général de Loir-et-Cher), est appelé au Groupe Ours, dont il devient le chargé de communication à titre bénévole.
- fin 1985** - La Maison de Valérie, entreprise de vente par correspondance implantée à Vineuil (ZI sud de Blois), est intéressée par le dossier que lui présente Roland GUICHARD. Jean-Pierre HOURDIN, P-DG, décide, en accord avec son comité de direction, de tester la popularité de l'ours auprès de 2 populations cibles : sa clientèle familiale d'une part, des élèves d'écoles primaires et de collèges d'autre part.
- 1986** - La Maison de Valérie organise un premier jeu-concours à dimension nationale avec la collaboration du Groupe Ours. 900 000 familles clientes et 30 000 établissements scolaires (écoles primaires et collèges) sont invités à participer. 40 000 familles et 2 200 classes (55 000 enfants) participent effectivement. De nombreux prix sont distribués.
- 1987** - La Maison de Valérie organise un deuxième concours auprès de 60 000 établissements scolaires. 2 000 classes participent effectivement.
- 1988** - La Maison de Valérie crée en son sein un service mécénat à vocation unique : aider le Groupe Ours à développer ses actions pour la sauvegarde de l'ours en France en même temps qu'une communication tous publics sur ce thème. Deux personnes y travaillent d'emblée à plein temps.
- 1988** - Le service mécénat de La Maison de Valérie produit plusieurs documents artistiques et pédagogiques sur l'ours brun :
- "La Montagne aux ours", film de 32 minutes présentant l'ours à l'état sauvage dans son milieu naturel. Réalisation : Laurent Charbonnier. (Toutes les chaînes de télévision françaises en diffuseront des extraits. Plusieurs festivals européens le distingueront.)
 - "Ours y es-tu ? Que fais-tu ?", vidéoclip de 9 minutes réalisé par Pierre Nicolas à partir de dessins d'enfants.
- (Le film de Laurent Charbonnier et le clip de Pierre Nicolas sont actuellement édités par l'association ARTUS sous la forme d'une seule vidéocassette.)

- "L'Aventure de l'ours", une encyclopédie pour enfants sur les ours du monde entier. Co-édition La Maison de Valérie/ Nathan. L'ouvrage continue de se vendre.

- "Un inconnu célèbre : l'ours des Pyrénées", un fascicule de 36 pages très largement diffusé sur l'ensemble du territoire (encore disponible).

Par ailleurs, le service mécénat de La Maison de Valérie met en place, en collaboration avec de nombreux scientifiques de haut niveau (mammalogistes, paléontologues, ethnologues), une grande exposition sur l'ours au Muséum national d'histoire naturelle. Inaugurée le 6 octobre 88 par le président de la République accompagné de 7 ministres, cette exposition accueillera plus de 250 000 visiteurs en l'espace de 11 mois.

1988/89 - Cependant, La Maison de Valérie aide le Groupe Ours à s'exprimer publiquement (conférences, communiqués de presse) sur la situation alarmante du plantigrade en France. Elle permet la mise en chantier de deux études de longue haleine : 1/ faisabilité d'un renforcement de la population ursine dans les Pyrénées centrales. 2/ faisabilité d'une réintroduction de l'ours dans les Alpes. Les deux études, aujourd'hui en bonne voie, pourraient déboucher, avec l'accord du ministère de l'Environnement et du Conseil national de la protection de la nature, sur une acclimatation en France, dans le milieu naturel, de quelques ours venus de pays de l'Est. Sans ce partenariat financier de La Maison de Valérie, ces projets n'auraient eu aucune chance d'aboutir. Or, leur intérêt ne se limite pas à la vérification de la faisabilité d'un renforcement de populations animales dans leur milieu naturel : ils ouvrent d'intéressantes perspectives sur la notion de compatibilité entre sauvegarde d'un patrimoine naturel et développement économique local. C'est la raison pour laquelle ces études sont conduites avec la collaboration d'économistes et de sociologues.

1989 - Le service mécénat contribue très largement à la médiatisation du dossier "ours" en France. Les contacts avec la presse se multiplient. Roland GUICHARD est invité à prendre la parole sur les principales antennes de radio comme sur les principales chaînes de télévision à des heures de grande écoute.

En octobre 89, répondant aux vœux de plusieurs membres du Groupe Ours, La Maison de Valérie aide à la création de l'association ARTUS.

A la fin de l'année 89, ARTUS est assez connu pour être invité à tenir un stand dans le cadre de la grande exposition intitulée "La peau de l'ours" - exposition sur les espèces animales menacées organisée par Radio France dans ses propres locaux. Le jour de l'inauguration, Alain BEDOUET consacrera à cette exposition une édition de son émission "Le téléphone sonne". Parmi les invités : Roland GUICHARD.

1990 - ARTUS affirme son existence. Réussit à intéresser TF1 : le 13 janvier, le magazine "Reportages" (magazine de la rédaction, dirigé par Michèle COTTA) sera entièrement consacré à la situation de l'ours dans les Pyrénées françaises. La Maison de Valérie est citée comme étant "le mécène le plus original de France".
.../

ARTUS fait circuler une exposition itinérante entre Blois, Melun, La Flèche et Chatou.

ARTUS plaide par tous les moyens pour la protection de l'ours et de ses habitats. Participe aux travaux d'un groupe d'études sénatorial présidé par le sénateur Henri GOETSCHY. Obtient du Conseil constitutionnel une décision favorable à la protection de certains sites de montagne. Rencontre le ministre de l'Environnement, le président du Parc national des Pyrénées occidentales et de nombreux élus locaux cependant qu'il entretient avec plus de 100 parlementaires des relations assidues.

Au mois d'avril, alors qu'il compte déjà plus de 4 500 adhérents, ARTUS prend part à l'animation de la 52^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme dans les Pyrénées centrales.

1991 - En janvier, alors qu'il compte plus de 6 000 adhérents, ARTUS organise, en collaboration avec le Parc naturel régional du Vercors, une rencontre internationale de scientifiques sur le thème de la réintroduction éventuelle de l'ours brun dans les Alpes. ARTUS cependant poursuit ses consultations avec les populations locales concernées par le projet ainsi qu'avec la direction de la protection de la nature au ministère de l'Environnement.

Aujourd'hui, tout en suivant de près l'avancement de ses travaux en vue de la sauvegarde de l'ours en France, ARTUS prépare sa "rentrée" : campagne d'adhésions, campagne de notoriété, accords passés avec plusieurs partenaires en vue de commercialiser, au profit de l'ours, une ligne de produits "nature" en France et à l'étranger.

15 septembre 1991 : ARTUS compte 9 300 adhérents.

Projets 1991/92 :

ARTUS sera présent, en octobre 91, au Salon "Aventures et Passions" à la porte de Versailles.

ARTUS participera aux Journées de la nature et de l'animal à Orléans en octobre 91.

10 conférenciers professionnels (affiliés à la société LCP) présentent le film "La Montagne aux ours" en milieu scolaire, partout en France, à partir d'octobre 91.

ARTUS sera présent au Salon de la Randonnée, à Paris, en 1992.

Les études de faisabilité concernant la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées centrales et dans les Alpes avancent dans de bonnes conditions, notamment sous les aspects économique et sociologique (l'essentiel étant acquis sous l'aspect biologique).

.../

ARTUS a passé des accords avec la SOFRES pour publier, dans un magazine à diffusion nationale, un sondage sur l'image de l'ours auprès des Français. Un rédactionnel accompagnera la publication des résultats.

En février 92, FR3 commencera de diffuser un dessin animé conçu sur le thème de la protection de la nature : "Les Oursons volants". 32 épisodes de 26 minutes sont prévus. ARTUS sera, en tant que protecteur de l'ours, le seul partenaire associatif d'une très importante campagne de promotion (produits dérivés vendus sous licence avec une partie du bénéfice versée à ARTUS).

1987 (enquête SOFRES pour le ministère de l'Environnement)

A la question : "D'après vous, le problème de l'environnement et de la nature est-il un problème très important, assez important, assez peu important, ou pas du tout important ?"

58% des personnes interrogées répondent : "très important";

37% des personnes interrogées répondent : "assez important";

Total : 95%

N.B. : en 81, à la même question,

47% des personnes interrogées répondaient : "très important";

42% des personnes interrogées répondaient : "assez important";

Total : 89%.

1988 (Sondage ICF/Le Nouvel Economiste)

Les principales préoccupations des Français sont :

1/- La situation de l'emploi et le chômage.

2/- Les problèmes liés à la protection de la nature.

1989 et 1990

Les principales préoccupations des Français demeurent :

1/- La situation de l'emploi et le chômage.

2/- Les problèmes liés à la protection de la nature.

1990

Les émissions préférées des Français sont :

1/- "Ushudû"

3/- "Thakasa"

4/- "30 millions d'amis"

Sur quatre programmes arrivant en tête, trois concernent la nature et l'environnement.

1990 (Enquête publiée par Télé 7 jours en octobre)

Télé 7 jours lance une enquête-concours auprès de ses jeunes lecteurs. 40 000 enfants de moins de 15 ans choisissent l'ours comme animal n°1 à sauver de toute urgence.

1990 (Emission "Ciel mon mardi" sur TF1)

91% des téléspectateurs souhaitent que tout soit fait pour sauver l'ours brun dans les Pyrénées.

1990 (Emission "Oval sur la 5" sur La Cinq)

85% des téléspectateurs sont favorables aux thèses soutenues par Jean-Pierre RAFFIN, vice-président d'ARTUS : il faut tout faire pour sauver l'ours brun des Pyrénées.

SPEC CONTEXTE ARTUS

1/- Une déontologie (Etat de l'opinion)

L'attention de plus en plus grande portée par l'opinion comme par les acteurs économiques aux problèmes de l'environnement n'est plus à démontrer.

- Quelques points de repères récents :

1987 (enquête SOFRES pour le ministère de l'Environnement)

A la question : "D'après vous, le problème de l'environnement et de la nature est-il un problème très important, assez important, assez peu important, ou pas du tout important ?"

58% de personnes interrogées répondent : "très important";

37% de personnes interrogées répondent : "assez important".

Total : 95%.

N.B. : en 81, à la même question,

47% des personnes interrogées répondaient : "très important";

42% des personnes interrogées répondaient : "assez important".

Total : 89%.

1988 (Sondage IFOP/Le Nouvel Economiste)

Les principales préoccupations des Français sont :

1/- La situation de l'emploi et le chômage.

2/- Les problèmes liés à la protection de la nature.

1989 et 1990

Les principales préoccupations des Français demeurent :

1/- La situation de l'emploi et le chômage.

2/- Les problèmes liés à la protection de la nature.

1990

Les émissions préférées des Français sont :

1/- "Ushuaïa"

3/- "Thalassa"

4/- "30 millions d'amis"

Sur quatre programmes arrivant en tête, trois concernent la nature et l'environnement.

1990 (Enquête publiée par Télé 7 Jours en octobre).

Télé 7 Jours lance une enquête-concours auprès de ses jeunes lecteurs. 40 000 enfants de moins de 15 ans choisissent l'ours comme animal n°1 à sauver de toute urgence.

1990 (Emission "Ciel mon mardi" sur TF1)

91% des téléspectateurs souhaitent que tout soit fait pour sauver l'ours brun dans les Pyrénées.

1990 (Emission "Duel sur la 5" sur La Cinq)

85% des téléspectateurs sont favorables aux thèses soutenues par Jean-Pierre RAFFIN, vice-président d'ARTUS : il faut tout faire pour sauver l'ours brun des Pyrénées.

SPECIFICITE D'ARTUS

1/- Une déontologie

La convention qui liait ARTUS à son mécène prévoyait que la totalité des sommes collectées auprès des adhérents seraient intégralement affectées à des postes budgétaires en lien direct avec nos actions pour la sauvegarde de l'ours. Les frais de fonctionnement de l'association (loyers, salaires, télécommunications, déplacements, fournitures) étaient pris en charge par le mécène. Jusqu'à ce jour, ARTUS était sans doute la seule association française pour la protection de la nature capable de garantir à ses adhérents qu'ils ne finançaient aucune structure. Chaque cotisation, aussi modeste fût-elle, était versée au bénéfice de la sauvegarde de l'ours.

Le corollaire de ce parti pris, c'est que l'association n'aurait pas existé sans son mécène. Au mécène revient donc le mérite d'avoir apporté les moyens nécessaires à l'obtention de bons résultats. C'était là une base saine pour un bon retour image.

2/- Pas de protection de la nature sans projet économique

L'écologie n'est pas un combat mené contre la création de richesses économiques. ARTUS a définitivement lié les deux termes. Ce lien est dicté par toutes les études et observations récentes concernant l'évolution de l'activité touristique, l'intérêt croissant des Européens pour "des villages et des loisirs authentiques dans un cadre naturel préservé", et le succès de ce que l'on appelle désormais "les écoproduits". La protection de la nature, plutôt qu'une contrainte voire un handicap, peut constituer une ressource économique. C'est ce qu'ARTUS cherche à démontrer auprès de ses interlocuteurs pyrénéens et alpins (collectivités territoriales et acteurs économiques divers). ARTUS finance une étude visant à établir ce que pourrait être, en région Midi-Pyrénées, une "économie de l'ours" (identification des porteurs de projets, organisation des financements, diagnostic sur les ressources, création de labels, valorisation des produits - biens et services - respectueux de la nature et de l'environnement. Une étude similaire est engagée dans les Alpes.

3/- Pragmatisme

ARTUS ne court pas mille lièvres à la fois. L'ours étant notre plus beau symbole de vie sauvage, un animal extraordinairement populaire, un support exceptionnel de richesse culturelle en même temps que le symptôme de certains choix de société, ARTUS ne croit pas devoir aborder d'autres sujets tant que des garanties substantielles n'auront pas été obtenues quant à sa survie sur notre sol.

4/- Professionnalisme

Dans toutes les disciplines auxquelles ARTUS fait nécessairement appel pour atteindre ses objectifs, nous nous entourons d'avis et de conseils prodigués par des spécialistes de haut niveau. Dans le domaine des sciences de la vie, ARTUS consulte régulièrement des chercheurs comme Pierre PFEFFER (zoologiste, directeur de recherches au CNRS), Jean-Pierre RAFFIN (professeur d'écologie à l'université de Paris VII), Georges GONZALES (mammalogiste à l'INRA), Jean-Michel PARDE (ursologue); dans d'autres domaines, André ETCHÉLECOU (professeur de géographie à l'université de Pau), Jean-Jacques RIGAL (professeur d'économie à l'université de Pau), Jean-Dominique LAJOUX (ethnologue au CNRS) et beaucoup d'autres : juristes, sociologues, professionnels de la communication...

LES ACTIONS EN COURS

5/- Une expression publique

ARTUS communique d'abord avec ses adhérents et avec tous les interlocuteurs institutionnels ayant à intervenir peu ou prou sur le dossier "ours". Mais, lorsqu'elle le juge utile, notre association procède par achat d'espaces pour sensibiliser l'opinion et porter le débat sur la place publique. Ainsi nous sommes-nous exprimés par trois fois déjà en pleine page d'un grand quotidien national. Ce n'est pas une pratique courante dans le milieu associatif. Mais c'est une pratique qui porte ses fruits.

6/- A l'école de l'entreprise

ARTUS est une association qui a son siège au sein même d'une entreprise privée de 500 salariés. A son contact, elle a intégré dans son fonctionnement l'obligation de résultats et le souci du retour image pour son mécène.

ARTUS a organisé des jeux-concours éducatifs avec Télé 7 Jours et Télé-Pêche.

1/ Dans les Pyrénées occidentales

C'est dans le département des Pyrénées-Atlantiques et plus précisément dans les vallées de Barétous, d'Aspe et d'Ossau qui survit la plus importante population relictnelle d'ours en France : 8 à 10 individus. ARTUS entretient des relations étroites avec des habitants de ces 3 vallées : scientifiques, militants d'associations, professionnels bien au fait de tout ce qui concerne l'ours dans la région. L'essentiel de notre effort tend vers l'obtention d'une protection effective des biotopes fréquentés par l'ours. Cela requiert une vigilance extrême, un suivi juridique ardu, de constantes observations de terrain, ainsi qu'un dialogue soutenu avec administrations et établissements publics (à tous les échelons : local, départemental, régional et national).

2/ Dans les Pyrénées centrales

Il ne subsiste plus entre l'Ariège et la Haute-Garonne que 2 ou 3 ours "errants" (on relève parfois des indices de leur passage, mais ils semblent "décanariés", évoluant tantôt en France, tantôt en Espagne). C'est pourquoi l'objectif d'ARTUS est d'aboutir à un renforcement de l'effectif par une opération de réintroduction d'ici 1 ou 2 ans. Sur les zones les plus "intéressantes" pour l'ours, certains marais sont assez favorables à ce projet. ARTUS a beaucoup œuvré à convaincre les interlocuteurs concernés dans cette région où les obstacles socio-économiques ne sont pas aussi importants que dans les Pyrénées occidentales. ARTUS a investi dans une étude de faisabilité très complète, comportant 3 volets : biologique, économique et sociologique. Plusieurs experts s'appliquent à définir les mesures à prendre pour mettre en harmonie développement économique, équilibres sociologiques et équilibres écologiques. ARTUS rencontre régulièrement des représentants du conseil régional de Midi-Pyrénées, de la DRAE, ainsi que plusieurs interlocuteurs catalans (associations, administrations), l'ours étant, dans les Pyrénées centrales, "transfrontalier".

3/ Dans les Alpes

L'ours brun, s'il a jadis fréquenté les Alpes françaises, en est totalement absent depuis un demi-siècle. Aujourd'hui, le ministère de l'Environnement, l'association ARTUS et le Parc naturel régional du Vercors ont entrepris d'examiner sous tous ses aspects la faisabilité d'une opération de réintroduction. Sur ce dossier comme sur celui des

LES ACTIONS EN COURS

(communiquer, agir)

- ARTUS est en contact permanent avec les médias. Il contribue de cette manière à l'information du grand public.
- ARTUS est présent, aussi souvent que possible, dans des salons ou expositions de portée nationale, régionale ou locale. C'est le versant pédagogique de notre communication : montrer, expliquer, proposer.
- ARTUS diffuse une lettre trimestrielle à 15 000 exemplaires; les destinataires en sont les adhérents ainsi qu'un nombre important de journalistes.
- ARTUS a organisé des jeux-concours éducatifs avec Télé 7 Jours et Télé-Poche.

1/ Dans les Pyrénées occidentales

C'est dans le département des Pyrénées-Atlantiques et plus précisément dans les vallées de Barétous, d'Aspe et d'Ossau que survit la plus importante population relictuelle d'ours en France : 8 à 10 individus. ARTUS entretient des relations étroites avec des habitants de ces 3 vallées : scientifiques, militants d'associations, professionnels bien au fait de tout ce qui concerne l'ours dans la région. L'essentiel de notre effort tend vers l'obtention d'une protection effective des biotopes fréquentés par l'ours. Cela requiert une vigilance extrême, un suivi juridique scrupuleux, de constantes observations de terrain, ainsi qu'un dialogue soutenu avec administrations et établissements publics (à tous les échelons : local, départemental, régional et national).

2/ Dans les Pyrénées centrales

Il ne subsiste plus entre l'Ariège et la Haute-Garonne que 2 ou 3 ours "errants" (on relève parfois des indices de leur passage, mais ils semblent "décantonnés", évoluant tantôt en France, tantôt en Espagne). C'est pourquoi l'objectif d'ARTUS est d'aboutir à un renforcement de l'effectif par une opération de réintroduction d'ici 1 ou 2 ans. Sur les zones les plus "intéressantes" pour l'ours, certains maires sont assez favorables à ce projet. ARTUS a beaucoup œuvré à convaincre les interlocuteurs concernés dans cette région où les obstacles socio-économiques ne sont pas aussi importants que dans les Pyrénées occidentales. ARTUS a investi dans une étude de faisabilité très complète, comportant 3 volets : biologique, économique et sociologique. Plusieurs experts s'appliquent à définir les mesures à prendre pour mettre en harmonie développement économique, équilibres sociologiques et équilibres écologiques. ARTUS rencontre régulièrement des représentants du conseil régional de Midi-Pyrénées, de la DRAE, ainsi que plusieurs interlocuteurs catalans (associations, administrations), l'ours étant, dans les Pyrénées centrales, "transfrontalier".

3/ Dans les Alpes

L'ours brun, s'il a jadis fréquenté les Alpes françaises, en est totalement absent depuis un demi-siècle. Aujourd'hui, le ministère de l'Environnement, l'association ARTUS et le Parc naturel régional du Vercors ont entrepris d'examiner sous tous ses aspects la faisabilité d'une opération de réintroduction. Sur ce dossier comme sur celui des

Pyrénées centrales, une équipe pluridisciplinaire est à l'oeuvre. Une partie importante de l'étude est achevée, qui conclut à de bonnes potentialités dans le Vercors et le Haut-Diois. Si la consultation des populations et des acteurs économiques concernés se poursuit dans de bonnes conditions, on pourra bientôt entrer dans une phase active d'expérimentation. En l'état actuel des travaux, un optimisme raisonné l'emporte.

4/ Défense de la loi montagne

En juillet 90, ARTUS avait obtenu l'annulation par le Conseil constitutionnel d'un amendement législatif de nature à affaiblir la "loi montagne", une loi à laquelle nous sommes attachés parce qu'elle permet de protéger certains sites riverains de plans d'eau d'altitude, parmi lesquels des zones susceptibles d'intéresser l'ours brun. Depuis, ARTUS demeure très vigilant.

Cabinet HUGUENOT-BOJESSUA (30 rue La Boétie - 75008 PARIS) Cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de l'environnement.

Conseil en dépôt de marque, vente de droits dérivés, "licensing" :

- NOVAMARK International 163 bis bd. Beauséjour - 75017 PARIS)
- RMP licensing (79 rue du Fbg-Poissonnière - 75009 PARIS)

Achat d'espaces :

HORIZON MEDIA

Audiovisuel :

- LCP (Laurent Charbonnier Production)
- Télé-images
- Vidéo-Pouce (5 rue du Colonel Moit - 75017 PARIS)
- Groupe JF/ZAGFEB Film

Observatoires économiques et sociaux :

- IIR Institute for International Research - 54 rue de Billancourt - 92100 Boulogne)
- SOFRES (16 rue Barbès - 92129 Montrouge Cedex)

Conseil en développement économique :

- OCTAEDRE (Route de Lavalette - 31130 MONDOUZIL)

Conseil en marketing direct, conseil en fabrication (domaine de l'imprimerie), conseil en gestion de fichiers informatisés : La Maison de Valérie (Rue Jacquard - ZI - BP 20 - 41351 VINEUIL Cedex)

Routage :

- Sekoyn Routage (BP 1055 - 40100 BLOIS Cedex)

Création artistique :

- Robert HAINARD (artiste orfèvre naturaliste), Claude DE RIBAUPIERRE (auteur de BD), Galerie La Marge (Place du Crétacé - 41000 BLOIS), studios de création graphique et publicitaire à ORLEANS, à TOURS et à PARIS

2/- Partenaires associés :

En France :

- pour l'essentiel : Fédération France Nature Environnement, Club Alpin Français. .../

LES RESSOURCES DE NOTRE ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET HUMAIN

ARTUS travaille en étroite collaboration avec des partenaires compétents

1 / Partenaires privés

Conseil juridique :

Cabinet HUGLO-LEPAGE-JESSUA (30 rue La Boétie - 75008 PARIS). Cabinet d'avocats spécialisé dans le droit de l'environnement.

Conseil en dépôt de marque, vente de droits dérivés, "licensing" :

- NOVAMARK international (63 bis bd Bessières - 75017 PARIS)
- RMP licensing (79 rue du Fbg-Poissonnière - 75009 PARIS)

Achat d'espaces :

HORIZON MEDIA

Audiovisuel :

- LCP (Laurent Charbonnier Production)
- Télé-Images
- Vidéo-Pouce (5 rue du Colonel Moll - 75017 PARIS)
- Groupe JP/ZAGREB Film

Observatoires économiques et sociaux :

- IIR (Institute for International Research - 54 rue de Billancourt - 92100 Boulogne)
- SOFRES (16 rue Barbès - 92129 Montrouge Cedex)

Conseil en développement économique :

- OCTAEDRE (Route de Lavalette - 31130 MONDOUZIL)

Conseil en marketing direct, conseil en fabrication (domaine de l'imprimerie), conseil en gestion de fichiers informatisés : La Maison de Valérie (Rue Jacquard - ZI , BP 20 - 41351 VINEUIL Cedex)

Routage :

- Sologne Routage (BP 1055 - 4010 BLOIS Cedex)

Création artistique :

- Robert HAINARD (artiste animalier naturaliste), Claude DE RIBAUPIERRE (auteur de BD), Galerie La Marge (Place du Château - 41000 BLOIS), studios de création graphique et publicitaire à ORLEANS, à TOURS et à PARIS.

2/- Partenaires associatifs :

En France :

- pour l'essentiel : Fédération France Nature Environnement, Club Alpin Français, .../

LE FICHIER D'ARTUS

A l'étranger :

- en Belgique : RNOB (Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique);
- en Suisse : Société zoologique de Genève;
- en Italie : Parc national des Abruzzes;
- en Espagne : Grupo Oso Pardo Cantabrico;
- aux USA : UICN (Union internationale de conservation de la nature), Bear Specialist Group. Et : International Association for Bear Research and Management.

3/- Partenaires institutionnels :

- Ministère de l'Environnement (direction de la protection de la nature et cabinet du ministre).
- Parc naturel régional du Vercors.
- Conseil régional de Midi-Pyrénées.